

Pourquoi
vous former
avec GMBA ?

Les actions de formations sont un **avantage considérable pour la pérennité et l'essor de votre activité/organisation**

- Nous bénéficions d'un panel d'experts en fiscalité, gestion financière, droit des sociétés et des associations, droit social & ressources humaines et informatique de gestion - à même de vous apporter un éclairage sur toutes ces questions et vous aider ainsi à optimiser votre activité
- Au-delà des compétences génériques, nos experts bénéficient également d'une expertise sectorielle adaptée à votre domaine d'activité (activités culturelles et artistiques, associations, entreprises innovantes, international...)
- Nos supports sont adaptés à chaque formation, selon le niveau des stagiaires

Nous vous
proposons

1. Un catalogue de formations spécifiques aux associations & aux entreprises, pour apprendre/réapprendre les notions fondamentales ou approfondir vos connaissances

Série "Les Essentiels" :

- Du droit social
- De la fiscalité associative/ d'une entreprise
- De la gestion d'une association/entreprise

Formations techniques :

- « Comprendre les comptes de l'association/l'entreprise »
- « Établir un budget »
- « La retenue à la source : mécanisme et cas d'application »
- « Traiter avec des artistes et producteurs étrangers... »
- « Le droit des auteurs et des artistes »
- « Mise en place d'une E-gestion », « Excel : niveaux 1 & 2 »
- .../...

2. Une offre sur-mesure, en fonction de vos besoins et de vos contraintes

- Des formules sur-mesure dont le contenu et la forme sont totalement adaptés pour vous (approfondissement de points techniques spécifiques, durée évolutive selon les contraintes de vos salariés...)
- Des formations directement au sein de votre entreprise ou association, ou dans le cadre de séminaires inter-entreprises



Votre référente technique

Yveline POUILLLOT, Chargée de mission RSE

✉ yveline.pouillot@gmba.fr / ☎ +33 (0)1 60 92 16 20